Les participants à l'atelier de formation des organisations féminines d'Afrique francophone (ROFAF) sur le « Montage de projets et gestion des financements à Kinshasa, ont, à l'issue des travaux recommandé à cette structure de créer des espaces nationaux interactifs d'échanges afin de favoriser la discussion sur les questions relatives au financement des activités des ONG féminines.

Ils ont en outre, sollicité la poursuite du programme « Ressources pour les femmes » dans le cadre de transfert de connaissances et de compétences aux organisations féminines de l'espace francophone notamment en organisant une session de formation en informatique, en vue d'enrichir le module sur la gestion financière comptable efficiente. Les participants ont également préconisé de mettre en place au terme de cet atelier, un focus de suivi et d'évaluation de l'intégration du genre dans les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) afin d'accompagner la réalisation desdits objectifs à l'échelon 2015.

Ils ont sollicité du ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant de réformer les lois de mise en œuvre de la parité et d'associer les organisations féminines dans le comité de pilotage national, provincial et local de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, pour la mise en œuvre du plan national de ladite résolution, adoptée par le gouvernement de la République en octobre 2000. De lutter aussi contre l'impunité en matière des violences sexuelles en poussant les acteurs du système judiciaire à appliquer sans faille les deux lois du 20 juillet 2006 modifiant et complétant respectivement le code pénal et le code de procédure pénale. Les participants ont recommandé au Centre Carter de poursuivre l'encadrement et l'appui technique et logistique aux ONG des droits de l'homme afin de leur permettre de développer de stratégies sur des questions de défense et de protection des droits humains en général, et celles des femmes en particulier.

Ainsi au ministère du Plan et du Suivi de la mise en œuvre de la Révolution de la Modernité et celui du ministère du Genre, ils ont demandé de mettre en place un cadre de concertation mensuelle de coordination des actions à entreprendre au niveau national, en vue de protéger et de défendre efficacement les droits des femmes. Organisé du 10 au 14 à la Maison des droits de l'homme du Centre Carter à Kinshasa, par le Réseau des organisations féminines d'Afrique (ROFAF) en partenariat avec le réseau « GEDROFE », cet atelier avait pour objectif de renforcer les capacités des participants sur le montage de projet et gestion de financements.

Licence de l'article: Copyright - **Titulaire de la licence de l'article: ACP/Kayu.-/ Kinshasa, 16/06 (ACP).**